

## **Séance du 3 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le trois juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle de la mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul COQUILLE, doyen d'âge.

Etaient présents : Mmes et Mrs : Mickaël Feuvrier, Nicolas Padois, Anne Molard, Martine Letourneur, Solène Loyer, Marion Marie, Jean-Paul Coquille, Mireille Dreux-Pageot, Christophe Krakus, Patrice Coutelle, Ingrid Caté.

Absent excusé : Néant  
Mme Marie a été nommée secrétaire.

### **Installation du Conseil Municipal**

Monsieur Jean-Paul Coquille a procédé à l'appel nominal des membres du conseil municipal et a déclaré les conseillers municipaux installés dans leurs fonctions

### **Election du Maire**

Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du Maire  
Monsieur Jean-Paul COQUILLE a obtenu 7 voix  
Monsieur Patrice COUTELLE a obtenu 3 voix  
1 bulletin blanc  
Monsieur Jean-Paul COQUILLE a été proclamé Maire et immédiatement installé

### **Détermination du nombre d'adjoints**

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit disposer au minimum de 1 adjoint et au maximum de 3 adjoints.  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de procéder à l'élection de 2 adjoints.

### **Election du 1<sup>er</sup> adjoint**

Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du 1<sup>er</sup> adjoint  
Madame Martine LETOURNEUR a obtenu 8 voix  
Monsieur Christophe KRAKUS a obtenu 3 voix  
Madame Martine LETOURNEUR a été proclamée première adjointe et immédiatement installée

### **Election du 2<sup>ème</sup> adjoint**

Les conseillers municipaux ont procédé à l'élection du 2<sup>ème</sup> adjoint  
Monsieur Mickaël FEUVRIER a obtenu 8 voix  
Monsieur Christophe KRAKUS a obtenu 3 voix  
Monsieur Mickaël FEUVRIER a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé

### **Prochaines réunions**

Le Conseil Municipal fixe la prochaine réunion pour l'élection du délégué et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs au 10 juillet à 20h30

La réunion suivante pour l'élection des délégués, l'établissement des commissions, vote des indemnités aura lieu le mercredi 15 juillet à 20h00

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance est close à 21h15